

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MANTES-LA-JOLIE

Réunion du 19 avril 2021

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL

NOTE DE SYNTHÈSE

Conformément à l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'arrêté des comptes de la commune est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par le Maire, après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale.

Le compte administratif retrace l'exécution budgétaire de l'exercice clos.

Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Le compte administratif est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas dégagée contre son adoption.

Le Maire rappelle que dans les séances où le compte administratif est débattu, le Conseil Municipal élit son Président. En effet, le Maire peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

Une note de synthèse et un détail par chapitre et opération sont annexés au présent rapport, le document complet étant consultable au Bureau des Assemblées.

Par conséquent, il est demandé au Conseil Municipal d'élire un Président et de se prononcer sur le compte administratif 2020 du budget principal.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L.2121-31,

Vu le compte de gestion 2020 du budget principal,

Considérant que les écritures comptables du Maire sont conformes à celles du Trésorier,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2020 du budget principal dont les résultats se présentent comme suit :

Section de fonctionnement	BP 2020	Compte administratif 2020
Recettes	77 514 381,37	68 819 475,28
Dépenses	77 514 381,37	56 518 727,38
Résultat de l'exercice 2020		12 300 747,90
Résultat antérieur reporté		8 103 458,47
Résultat cumulé au 31/12/2020		20 404 206,37

Section d'investissement	BP 2020 (yc reports)	Compte administratif 2020	Reports de crédits	Réalisé après reports
Recettes	34 285 383,08	19 570 868,85	4 240 406,04	23 811 274,89
Dépenses	34 285 383,08	17 351 540,83	6 225 339,74	23 576 880,57
Résultat de l'exercice 2020		2 219 328,02 -	1 984 933,70	234 394,32
Résultat antérieur reporté		73 765,10	-	73 765,10
Résultat cumulé au 31/12/2020		2 293 093,12	-	308 159,42

Le Maire

Raphaël COGNET

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Par chapitre en €

DEPENSES	BP 2020	CA 2020	CA-BP 2020
Chapitre 011 charges à caractère général	18 835 954,93	15 286 123,27	-3 549 831,66
Chapitre 012 charges de personnel	36 406 420,00	33 001 778,83	-3 404 641,17
Chapitre 014 atténuation de produits	0,00	13 748,00	13 748,00
Chapitre 65 autres charges de gestion courante	3 852 040,00	3 417 365,67	-434 674,33
Chapitre 66 charges financières	1 363 327,47	1 323 951,17	-39 376,30
Chapitre 67 charges exceptionnelles	543 098,00	703 085,87	159 987,87
Chapitre 68 dotations aux provisions	450 861,80	450 861,80	0,00
Chapitre 022 dépenses imprévues	2 700 000,00	0,00	-2 700 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES	64 151 702,20	54 196 914,61	-9 954 787,59
Chapitre 023 virement à la section d'investissement	11 044 206,40	0,00	-11 044 206,40
Chapitre 042 opérations d'ordre entre sections	2 318 472,77	2 321 812,77	3 340,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	13 362 679,17	2 321 812,77	-11 040 866,40
TOTAL DEPENSES	77 514 381,37	56 518 727,38	-20 995 653,99

RECETTES	BP 2020	CA 2020	CA-BP 2020
Chapitre 002 résultat de fonctionnement reporté	8 103 458,47	0,00	-8 103 458,47
Chapitre 013 atténuation de charges	390 060,00	329 043,41	-61 016,59
Chapitre 70 produits des services	3 186 460,43	2 078 395,74	-1 108 064,69
Chapitre 73 impôts et taxes	30 185 826,34	29 572 526,60	-613 299,74
Chapitre 74 dotations et participations	32 530 510,91	33 461 790,29	931 279,38
Chapitre 75 autres produits de gestion courante	2 112 917,63	2 221 598,20	108 680,57
Chapitre 76 produits financiers	559 284,28	559 284,28	0,00
Chapitre 77 produits exceptionnels	200 611,56	351 071,50	150 459,94
Chapitre 78 reprise sur amortissements et provisions	220 092,03	220 092,03	0,00
TOTAL RECETTES REELLES	77 489 221,65	68 793 802,05	-8 695 419,60
			0,00
Chapitre 042 opérations d'ordre entre sections	25 159,72	25 673,23	513,51
TOTAL RECETTES D'ORDRE	25 159,72	25 673,23	513,51
TOTAL RECETTES	77 514 381,37	68 819 475,28	-8 694 906,09

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF - SECTION D'INVESTISSEMENT

Par chapitre et opération en €

DEPENSES	BP 2020	Reports 2019	CA 2020	CA-BP 2020
Chapitre 001 - résultat d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00	40 515,93	40 515,93	40 515,93
Chapitre 13- subvention équipement non transférable	0,00	17 000,00	0,00	0,00
Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées	5 242 624,87	0,00	5 238 692,43	-3 932,44
Chapitre 204 - subventions d'équipement versées	1 198 818,00	200 000,00	0,00	-1 198 818,00
Chapitre 20 - immobilisations incorporelles	1 114 500,00	583 924,88	882 384,77	-232 115,23
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	9 499 980,97	4 335 792,62	5 989 210,27	-3 510 770,70
Chapitre 23 - immobilisations en cours	2 369 500,00	870 071,10	1 260 828,15	-1 108 671,85
Chapitre 27 - autres immobilisations financières	7 000,00	0,00	10 000,00	3 000,00
Chapitre 020 - dépenses imprévues	2 500 000,00	0,00	0,00	-2 500 000,00
Total chapitres réels	21 932 423,84	6 047 304,53	13 421 631,55	-8 510 792,29
Opération 23 - valorisation des Iles - Yvelines Seine				
Opération 17 - collégiale Notre-Dame	760 000,00	125 740,48	13 206,31	-746 793,69
Opération 27 - musée de l'Hotel Dieu	60 000,00	460 271,76	434 675,61	374 675,61
Opération 28- Cœur de Ville	200 000,00	171 141,60	150 175,20	-49 824,80
Total opérations votées	1 020 000,00	757 153,84	598 057,12	-421 942,88
AP 11 - ANRU - Quartiers Val Fourré	33 943,00		33 942,24	-0,76
AP 24 - Extension école Albert Uderzo	0,00		0,00	0,00
AP 25 - Aménagement des squares Brioussel et Gabrielle d'Estrée	1 031 000,00		709 721,82	-321 278,18
AP 26 - Crèche Les Petits Artistes	244 317,24		232 401,08	-11 916,16
Total autorisations de programme	1 309 260,24	0,00	976 065,14	-333 195,10
Chapitre 040 - opérations d'ordre entre sections	25 159,72		25 673,23	513,51
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	350 000,00		47 909,60	-302 090,40
Total opérations d'ordre	375 159,72	0,00	73 582,83	-301 576,89
Chapitre 4541 - Travaux effectués d'office pour compte de tiers	10 000,00		0,00	-10 000,00
Chapitre 45816 - Opérations sous mandat	1 388 000,00	1 446 080,91	2 282 204,19	894 204,19
Total comptabilité distincte rattachée	1 398 000,00	1 446 080,91	2 282 204,19	884 204,19
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	26 034 843,80	8 250 539,28	17 351 540,83	-8 683 302,97

RECETTES	BP 2020	Reports 2019	CA 2020	CA-BP 2020
Chapitre 001 - résultat d'investissement reporté	73 765,10		0,00	-73 765,10
Chapitre 024 - produits des cessions d'immobilisations	400 000,00		0,00	-400 000,00
Chapitre 10 - dotations, fonds divers et réserves	11 000 000,00		11 405 508,11	405 508,11
Chapitre 13 - subventions d'investissement	1 753 124,68	367 745,88	1 631 799,49	-121 325,19
Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées	4 500,00		11 592,01	7 092,01
Chapitre 21 - immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
Chapitre 23 - immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00
Chapitre 27 - autres immobilisations financières	71 399,69		71 399,69	0,00
Total chapitres réels	13 302 789,47	367 745,88	13 120 299,30	-182 490,17
Opération 17 - collégiale Notre-Dame	120 000,00	190 678,94	127 053,47	7 053,47
Opération 27 - musée de l'Hotel Dieu	306 989,80		25 816,00	-281 173,80
Total opérations votées	426 989,80	190 678,94	152 869,47	-274 120,33
AP 11 - ANRU - Quartiers Val Fourré	0,00		1 987 759,75	1 987 759,75
AP 24 - Extension école Albert Uderzo	1 075 074,00		1 075 074,00	0,00
AP 25 - Aménagement des squares Brioussel et Gabrielle d'Estrée	349 276,00		349 275,96	-0,04
AP 26 - Crèche Les Petits Artistes	900 894,00		514 200,00	-386 694,00
Total autorisations de programme	2 325 244,00	0,00	3 926 309,71	1 601 065,71
Chapitre 021 - virement de la section de fonctionnement	11 044 206,40		0,00	-11 044 206,40
Chapitre 040 - opérations d'ordre entre sections	2 318 472,77		2 321 812,77	3 340,00
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	350 000,00		47 909,60	-302 090,40
Total opérations d'ordre	13 712 679,17	0,00	2 369 722,37	-11 342 956,80
Chapitre 4542 - Travaux effectués d'office pour compte de tiers	10 000,00		1 668,00	-8 332,00
Chapitre 45826 - Opérations sous mandat	1 388 000,00	2 561 255,82	0,00	-1 388 000,00
Total comptabilité distincte rattachée	1 398 000,00	2 561 255,82	1 668,00	-1 396 332,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	31 165 702,44	3 119 680,64	19 570 868,85	-11 594 833,59

NOTE DE SYNTHÈSE – COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif dont le détail par nature est annexé au présent document se présente comme suit :

Section de fonctionnement	BP 2020	Compte administratif 2020
Recettes	77 514 381,37	68 819 475,28
Dépenses	77 514 381,37	56 518 727,38
Résultat de l'exercice 2020		12 300 747,90
Résultat antérieur reporté		8 103 458,47
Résultat cumulé au 31/12/2020		20 404 206,37

Section d'investissement	BP 2020 (yc reports)	Compte administratif 2020	Reports de crédits	Réalisé après reports
Recettes	34 285 383,08	19 570 868,85	4 240 406,04	23 811 274,89
Dépenses	34 285 383,08	17 351 540,83	6 225 339,74	23 576 880,57
Résultat de l'exercice 2020		2 219 328,02	- 1 984 933,70	234 394,32
Résultat antérieur reporté		73 765,10	-	73 765,10
Résultat cumulé au 31/12/2020		2 293 093,12	-	308 159,42

Il ressort de la section de fonctionnement un excédent cumulé de 20,4 M€ et de la section d'investissement un excédent de 0,3 M€.

I. Analyse de l'excédent de la section de fonctionnement

La section de fonctionnement présente au compte administratif 2020 un excédent de 20,4 M€.

A. Recettes de fonctionnement : -0,6 M€ (hors résultat antérieur reporté)

Les recettes de fonctionnement sont globalement en ligne avec les prévisions inscrites au budget primitif 2020 (-0,6 M€). Les principales explications sont les suivantes :

Chapitre 70 produits des services : -1,1 M€

Les produits des services sont inférieurs aux prévisions, en particulier en raison de la redevance de stationnement (-0,3 M€) et du produit des forfaits post stationnement (-0,1 M€). Cette réalisation inférieure aux prévisions s'explique par les périodes de confinement pendant lesquelles la gratuité du stationnement a été accordée, entraînant mécaniquement une baisse des recettes. Les impôts et taxes des parcs de stationnement en ouvrage facturés à la communauté urbaine n'ont par ailleurs pas été titrés en 2020 expliquant un écart par rapport au budget de 0,4 M€. Ces derniers seront titrés en 2021.

Chapitre 73 impôts : -0,6 M€

L'attribution de compensation provenant de GPS&O pour 2020 s'est élevée à 0,3 M€, ventilée entre 1,6 M€ de recette de fonctionnement et 1,2 M€ de dépense d'investissement. La ventilation avait été réalisée au moment du budget primitif, mais le choix a été retenu de ne pas acter par délibération cette ventilation. Le compte administratif ne retrace ainsi que le

montant solde, soit 0,3 M€ en recette de fonctionnement. La baisse de 0,6 M€ s'explique donc en grande partie par cet effet de périmètre entre sections.

D'autres lignes sont en hausse par rapport au budget, notamment la taxe sur la consommation finale d'électricité (+0,2 M€) et les ressources du fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France (FSRIF ; +0,5 M€).

Chapitre 74 dotations et participations : +0,9 M€

Les montants de dotations perçus sont très proches des montants inscrits au budget 2020. En revanche, certaines participations de l'Etat, notamment dans le cadre de subventions pour l'achats de masques ou en faveur de la Cité éducative sont supérieures aux estimations conservatrices du budget primitif (respectivement +0,1 M€ et +0,2 M€). Enfin, certaines subventions en particulier de la Caisse d'Allocations Familiales ont dépassé les prévisions (+0,6 M€).

B. Dépenses de fonctionnement : -21,0 M€

Il est nécessaire de préciser certains principes comptables afin de bien comprendre cet écart significatif sur les dépenses de fonctionnement.

En effet, le budget comporte des chapitres qui sont uniquement « budgétaires » ce qui signifie qu'ils constituent une « simple » réserve de crédit. Il ne peut y avoir d'écriture passée sur ces chapitres, le compte administratif est donc toujours nul sur ces lignes.

Pour la Commune de Mantes-la-Jolie, le budget prévoyait au chapitre « 23 Virement à la section d'investissement », un montant de 11,0 M€. Ce chapitre n'étant que budgétaire, le compte administratif reprend donc cette somme dans l'excédent de l'exercice. Cet impact est neutre au total des sections comme nous le verrons dans la partie consacrée à l'analyse de la section d'investissement.

De même le chapitre « 022 dépenses imprévues » (2,7 M€ au budget primitif 2020) n'est que budgétaire et ne se matérialise jamais au compte administratif.

L'économie « réelle » sur les dépenses de fonctionnement est donc de 7,3 M€ et elle s'analyse comme suit :

Chapitre 011 charges à caractère général : -3,5 M€

Les charges à caractère général apparaissent en baisse par rapport au budget de 3,5 M€. Le premier facteur explicatif tient à la situation sanitaire et aux deux confinements de l'année 2020. La fermeture ou l'utilisation moins intensive de certains sites ont entraîné des économies de fait en fonctionnement (fluides par exemple), tandis qu'un certain nombre d'actions ou d'évènements n'ont pu être tenus en raison des restrictions imposées tout au long de l'année. Un second facteur tient à la bonne maîtrise des budgets des services qui se traduit par des économies modestes sur un grand nombre de lignes budgétaires. Elles constituent un gage du sérieux de gestion des deniers publics.

Chapitre 012 charges de personnel : -3,4 M€

Les écarts entre le budget 2020 et le réalisé s'expliquent par plusieurs paramètres. L'ensemble des recrutements prévus n'ont pas pu être réalisés, en particulier compte tenu de la crise sanitaire, entraînant un délai de vacance non anticipé ce qui mécaniquement produit un effet bénéfique sur le coût de la masse salariale. Les périodes de confinement et donc d'activité plus réduite pour certains services ont également entraîné une diminution du volume des heures supplémentaires et du recours aux vacataires.

La poursuite d'une politique de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences active a par ailleurs permis de maîtriser sa masse salariale dans les dernières années.

Enfin, une approche personnalisée des carrières et situations par agent permet de favoriser le reclassement et la mobilité interne, en offrant des possibilités d'emploi au plus proche des aptitudes de chacun.

En conclusion sur la section de fonctionnement :

Le solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement constitue la capacité d'autofinancement (CAF) brute. La CAF est le flux de liquidités récurrent dégagé par le fonctionnement de l'exercice, disponible pour couvrir tout ou partie des dépenses d'investissement (dont les dépenses d'équipement mais aussi le remboursement de la dette). Elle constitue donc un double témoin : d'une part de l'aisance de la section de fonctionnement, d'autre part de la capacité à se désendetter et/ou à investir.

La commune parvient à stabiliser sa capacité d'autofinancement autour de 15 M€ (14,6 M€ en 2020).

Ce niveau élevé permet d'abonder la section d'investissement et de financer les dépenses d'équipement sans recours à l'emprunt.

II. Analyse de l'excédent de la section d'investissement

La section d'investissement présente un excédent de 2,2 M€ avant prise en compte des restes à réaliser et de 0,2 M€ après leur prise en compte.

Comme indiqué précédemment dans la partie des dépenses de fonctionnement, le budget 2020 prévoyait un virement de la section de fonctionnement de 11,0 M€. Cette écriture étant uniquement budgétaire, elle ne se matérialise pas au compte administratif et mécaniquement, elle induit une perte de recette d'investissement de 11,0 M€ (venant compenser la baisse de dépense de fonctionnement d'un montant équivalent).

Il résulte donc en réalité une variation favorable de 8,1 M€ par rapport au montant budgété qui s'explique par des crédits non dépensés (8,7 M€) en partie compensés par des recettes non perçues pour 0,6 M€.

Le taux de réalisation des opérations en 2020 a été tiré à la baisse par les périodes de confinement et donc d'arrêt des chantiers. Compte tenu de ce contexte, le maintien des dépenses d'équipement brutes à près de 18 M€ (y compris reports) comme en 2019 constitue une réelle satisfaction et est le signe de l'engagement de la Ville au service de ses habitants et de leur environnement.

Parmi les principales réalisations, les plus significatives sont :

- Les travaux et équipements du musée de l'Hôtel Dieu ;
- Le lancement des travaux de confortation phase 1 de la collégiale Notre-Dame ;
- L'aménagement du square Brieussel, notamment la rénovation des façades des équipements présents dans l'enceinte du square ;
- Les travaux d'entrée de Ville, Belvédère Est et quai des Cordeliers ;
- Les travaux de rénovation du parking Bretonneau (zone Z1).

Ces dépenses ont notamment été financées par 10 M€ d'autofinancement de l'exercice 2019 et 1,4 M€ de FCTVA. La Ville a également perçu des soldes importants de recettes pour des opérations passées, comme l'aménagement du quartier des Peintres-Médecins (2 M€), de l'école Uderzo (1,1 M€) ou encore de la crèche des Petits Artistes (0,5 M€).